

URSSAF MIDI-PYRENEES
TSA 90002
93517 MONTREUIL CEDEX

A TOULOUSE, le 08/02/2023

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: autoentrepreneur.urssaf.fr
Tel.: 3698

RÉFÉRENCES

N°SIREN 511941718

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

RUPQCBIE8MHJY9

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

MME CARO ANNA
INTERPRETE TRADUCTEUR
VILLENAYSSAGUE
82170 MONBEQUI

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'auto-entrepreneur non employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur



Jean DOKHELAR

CODE DE SÉCURITÉ

RUPQCBIE8MHAJY9

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

MME CARO ANNA
INTERPRETE TRADUCTEUR
VILLENAYSSAGUE
82170 MONBEQUI

En votre qualité d'auto-entrepreneur non employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales et maladie vous est délivrée :

- au titre du quatrième trimestre 2022,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS**NUMÉRO SIRET**

VILLENAYSSAGUE

82170 MONBEQUI

51194171800013

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale (maladie-maternité, retraite, invalidité-décès, allocations familiales) et de contributions sociales (CSG/CRDS et, le cas échéant, de la contribution à la formation professionnelle - CFP) au 31/12/2022.

Fait à : TOULOUSE
le : 08/02/2023

Le Directeur
ou son délégué



Jean DOKHELAR